

## Le genre narratif

« Le récit n'est plus l'écriture d'une aventure, mais l'aventure d'une écriture. »

(Jean Ricardou, *Pour une théorie du nouveau roman*, 1967.)

<b>1. Les constituants du texte narratif</b>	<b>2</b>
1.1 Récit, histoire et narration	2
1.2 Auteur, personnage et narrateur	2
<b>2. L'histoire, les personnages et les actants</b>	<b>2</b>
2.1 Le schéma narratif (ou schéma quinaire)	2
2.1 Le schéma actantiel (ou modèle actantiel)	2
<b>3. Le récit et l'histoire</b>	<b>3</b>
3.1 Récit Cadre et récit enchâssé	3
3.2 Le temps du récit	3
3.3 Chronologie	3
3.4 Le rythme	4
3.5 La fréquence	4
<b>4 Le narrateur</b>	<b>4</b>
4.1 Le narrateur-personnage et le narrateur abstrait	4
4.2 Le narrateur et la diégèse	5
4.3 Les fonctions du narrateur	5
4.4 La perspective narrative ou focalisation	6
<b>5 L'incipit</b>	<b>6</b>
5.1 Fonctions	6
5.2 Typologie	7
<b>6 L'explicit</b>	<b>7</b>
6.1 Fonctions	7
<b>7 Les genres littéraires narratifs</b>	<b>8</b>
7.1 Le roman (courtois, historique, d'aventure, d'apprentissage, noir, policier, d'espionnage, fantastique, de science-fiction, de fantasy, d'horreur, <i>etc.</i> )	8
7.2 La biographie (autobiographie, autofiction, mémoires, confessions)	8
7.3 La nouvelle	8
7.4 Le conte	8
7.5 La fable	8
7.6 L'épopée (chanson de geste)	8
7.7 Le roman épistolaire	8
7.8 Le journal intime	8
7.9 Le témoignage (entretien, reportage)	8

## 1. Les constituants du texte narratif

### 1.1 Récit, histoire et narration

Un texte narratif comprend toujours trois dimensions :

- le *récit* : il s'agit du signifiant (dimension matérielle du signe), de l'énoncé oral (sons) ou écrit (caractères) ;
- l'*histoire* : il s'agit du signifié (dimension conceptuelle du signe), du contenu narratif, c'est la suite d'événements racontés ; l'histoire, contrairement au récit, peut être résumée ou au contraire développée ; on utilise parfois également le terme de diégèse qui n'est pas tout à fait synonyme. La *diégèse* désigne l'univers fictionnel dans lequel se déroule l'histoire. La diégèse est à la fois engendrée et supposée par l'histoire. Toute histoire crée son univers diégétique en même temps que celui-ci aide à sa compréhension. Pour parler des éléments liés à l'histoire, on préférera le terme « diégétique » au terme « historique » dont la signification peut être ambiguë ;
- et la *narration* : il s'agit de l'acte énonciateur, du fait même de raconter. L'histoire en effet ne se raconte pas d'elle-même ; la narration laisse des traces de sa présence dans le récit.

De ces trois entités, la seule qui s'offre directement à l'analyse est le récit. L'histoire et la narration n'existent que par son intermédiaire et ne peuvent être appréhendées que par lui.

### 1.2 Auteur, personnage et narrateur

À ces trois entités correspondent :

- l'*auteur* : celui qui est à l'origine du récit ;
- le ou les *personnage(s)* : les participants à l'histoire ;
- et le *narrateur* : l'instance narrative.

Il est important de distinguer auteur, personnage et narrateur. Il n'est pas rare dans les textes narratifs d'avoir affaire à des narrateurs-personnages. Si les trois entités coïncident, on parle d'*autobiographie* ou d'*autofiction* (Récit mêlant fiction et autobiographie).

Énoncé	Signifiant	Récit	Auteur
	Signifié	Histoire	Personnages
Énonciation		Narration	Narrateur

## 2. L'histoire, les personnages et les actants

### 2.1 Le schéma narratif (ou schéma quinaire)

Selon les structuralistes, toute narration (peu importe s'il s'agit d'un récit de faits réels ou inventés) peut être analysée en cinq moments, qui résument son intrigue :

- la *situation initiale* (ou *orientation*) : présentation des éléments nécessaires (lieu, époque, personnages, *etc.*) à la mise en route et à la compréhension du récit ;
- le *nœud* (ou *déclencheur*) : apparition d'un obstacle (ou élément modificateur) qui rompt l'équilibre initial et enclenche l'action ;
- les *péripéties* : suite d'actions imprévues qui découlent de l'élément modificateur et qui entraînent l'action jusqu'à son paroxysme : les péripéties comprennent les moyens mis en place par le héros pour résoudre la perturbation ;
- le *dénouement* (ou *résolution*) : résolution ou dépassement complet et naturel de l'obstacle jusqu'à l'équilibre final ;
- la *situation finale* : retour à une stabilité, différente de la situation initiale.

### 2.1 Le schéma actantiel (ou modèle actantiel)

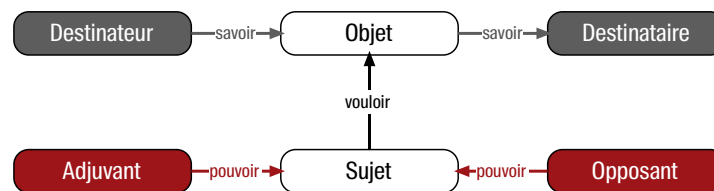
Qu'ils soient importants ou secondaires, les personnages se situent par rapport au rôle qu'ils jouent dans l'action. Le personnage a donc une fonction dramatique. Il est un *actant*, une force agissante.

Notons que la notion d'actant ne recouvre pas celle de personnage. Un actant peut s'incarner dans plusieurs personnages et inversement, un même personnage peut

occuper plusieurs rôles actantiels. Un objet peut également occuper un ou plusieurs rôles actantiels.

Les actants sont des positions au sein d'une structure qui repose sur trois axes qui les relient de manière significative :

- Une relation de désir ou de quête (*axe du vouloir*) : Il s'agit de l'axe principal, qui traduit la dynamique de l'œuvre en isolant le sujet (animé) et son objet de sa quête (concret ou abstrait) ;
- Une relation de communication (*axe du savoir*) : le destinataire est celui (ou ce) qui fait agir le sujet et le destinataire celui (ou ce) pour qui (ou pour quoi) la quête est réalisée ;
- Une relation de lutte (*axe du pouvoir*) : dans sa quête de l'objet, le sujet est souvent confronté à un opposant et aidé par des adjuvants.



### 3. Le récit et l'histoire

#### 3.1 Récit Cadre et récit enchâssé

Lorsqu'un récit prend place dans un autre récit on parle de *récit-cadre* pour le *récit premier* et de *récit enchâssé* pour le *récit second*. À chaque niveau du récit correspond un narrateur différent.

On distingue les *récits encadrés*, dans lesquels le récit second occupe l'essentiel du texte des *récits intercalaires* lorsqu'un ou plusieurs récits sont enchâssés sans que l'un d'entre eux ne prédomine, ou lorsqu'un ou plusieurs récits sont enchâssés à l'intérieur d'un récit premier qui reste dominant.

Dans le cas des récits encadrés, le récit-cadre peut avoir :

- une *fonction phatique*, lorsqu'il sert essentiellement à la mise en place des conditions matérielles et psychologiques d'une réception confortable ;
- ou une *fonction évaluative*, lorsque le narrataire intradiégétique — à savoir le (ou les) auditeur(s) du récit enchâssé à qui l'on s'adresse au niveau du récit-cadre — apporte(nt) un commentaire à l'histoire qui vient d'être racontée, ce qui a (ou devrait avoir...) pour effet d'orienter l'interprétation du narrataire extradiégétique, c'est-à-dire le lecteur.

Dans le cas des récits intercalaires, le récit-enchâssé peut avoir

- une fonction *explicative* (relation causale) : ils permettent alors à leur destinataire (et au lecteur) de connaître les circonstances qui les ont conduits à leur situation actuelle ;
- ou une *fonction de contraste ou d'analogie* (relation thématique).

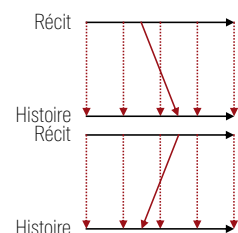
#### 3.2 Le temps du récit

Le récit est une séquence doublement temporelle. Il y a le temps de l'univers représenté (histoire) et le (pseudo-)temps du discours (récit). Et il s'agit de bien distinguer les deux. La temporalité narrative peut être abordée du point de vue de la chronologie (ordre) ou du rythme (durée).

#### 3.3 Chronologie

Souvent, l'ordre des éléments du récit ne se superpose pas à l'ordre des événements de l'histoire. On parle d'*anachronisme* pour désigner :

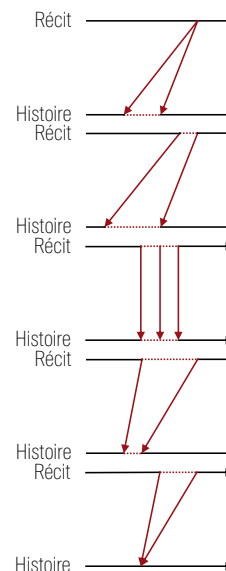
- la *prolepse* (ou *anticipation*) : on évoque d'avance (dans le récit) ce qui se passera plus tard (dans l'histoire) ;
- ou l'*analepse* (ou *rétrospection*) : on évoque après coup (dans le récit) ce qui s'est passé d'abord (dans l'histoire).



### 3.4 Le rythme

De même, la (pseudo-)durée des éléments du récit ne se superpose pas forcément à la durée des événements de l'histoire. Dans un texte narratif en effet, le rythme de la narration ne se déroule pas uniformément. Chaque récit et même chaque partie du récit a son rythme propre. L'auteur peut choisir de ralentir, d'accélérer ou de suspendre le rythme de sa narration. Pour cela, il a recours à différentes techniques narratives :

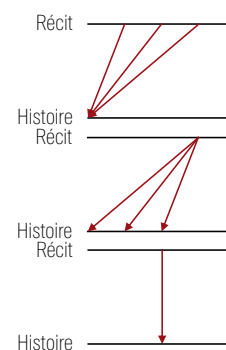
- l'*ellipse* : un segment nul du récit ( $T_R = 0$ ) correspond à une durée quelconque de l'histoire ( $T_H = n$ ). Autrement dit, des évènements de l'histoire sont passés sous silence dans le récit. L'ellipse permet de faire des « bonds » dans l'histoire ;
- le *sommaire* : des évènements de l'histoire sont résumés en quelques lignes. Le récit accélère ainsi le rythme de l'histoire ( $T_R < T_H$ ) ;
- la *scène* : la durée des éléments du récit se superpose à la durée des évènements de l'histoire, c'est le cas par exemple lors d'un dialogue ( $T_R = T_H$ ) ;
- le *ralenti* : le récit développe longuement ce qui ne prend que peu de temps dans l'histoire ( $T_R > T_H$ ). Souvent, le ralenti est produit par l'insertion de plusieurs pauses descriptives ;
- la *pause* : un segment quelconque du récit ( $T_R = n$ ) correspond à une durée nulle de l'histoire ( $T_H = 0$ ). Autrement dit, le récit progresse alors que l'histoire est suspendue, c'est le cas par exemple lors d'une description ou lors d'un commentaire du narrateur.



### 3.5 La fréquence

La fréquence concerne les relations de répétition qui s'instituent entre histoire et récit :

- dans un *récit répétitif* ( $R=n$  ;  $H=1$ ), quelque chose qui n'a eu lieu qu'une seule fois dans l'histoire est raconté à plusieurs reprises, en variant par exemple le style, le point de vue ou la voix narrative ;
- dans un *récit itératif* ( $R=1$  ;  $H=n$ ), quelque chose qui a eu lieu à plusieurs reprises dans l'histoire n'est raconté qu'une fois ; cette modalité narrative permet, comme le sommaire, de gagner du temps ; il sert également à noter le passage d'un temps sans caractère dramatique ;
- dans un *récit singulatif* ( $R=H=1$ ), quelque chose qui a eu lieu une fois est raconté une fois ; cette forme narrative est souvent fondée sur l'alternance scène-sommaire qui est le propre des récits où la fonction dramatique prime ; elle permet la mise en relief des récits répétitifs et itératifs.



## 4 Le narrateur

Délégué de l'auteur et installé explicitement dans le récit, le narrateur constitue un médium entre l'écrivain et les personnages.

### 4.1 Le narrateur-personnage et le narrateur abstrait

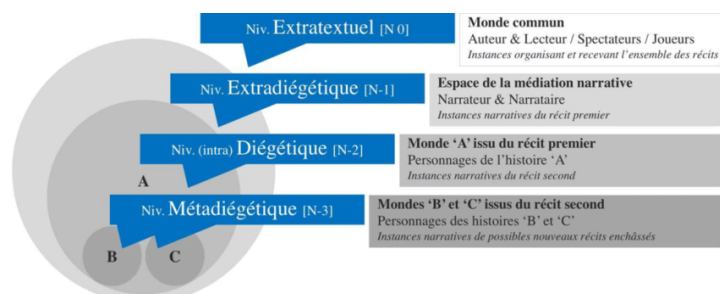
On parle souvent de récits à la première ou à la troisième personne. Or, le critère de la personne est insuffisant. Si un narrateur intervient au cours d'un récit, il ne peut s'exprimer qu'à la première personne. La question est donc plutôt de savoir si ce narrateur est ou n'est pas un personnage de l'histoire. On parle de narrateur :

- *homodiegétique* (utilisation de la première personne) lorsqu'il est présent comme personnage dans l'histoire qu'il raconte, qu'il soit témoin ou héros (on parle alors de narrateur *autodiegétique*) ;
- ou *hétérodiegétique* (utilisation de la troisième personne) lorsqu'il est absent comme personnage de l'histoire qu'il raconte.

## 4.2 Le narrateur et la diégèse

Le narrateur se définit relativement à son niveau au sein de la diégèse. On dit qu'il est :

- *diégétique* ou *intradiegétique* lorsqu'il se borne à exercer sa fonction première, celle de narrer, de présenter une histoire, c'est-à-dire des personnages qui évoluent dans un univers séparé, avec un temps (souvent le passé) et un lieu propres ;
- *metadiégétique* lorsque le narrateur renonce virtuellement à son statut de narrateur pour le déléguer à l'un de ses personnages qui se met ainsi lui-même à raconter une histoire dans l'histoire dont il fait partie. On parle alors de niveau diégétique pour le récit-cadre et de niveau metadiégétique pour le récit enchâssé ou intercalaire ;
- ou *extradiégétique* lorsqu'il s'extrait de la diégèse pour parler de la diégèse, la commenter, la juger, *etc.* ; il est alors à un degré de présence maximale et la diégèse passe au second plan ; on parle alors de fonctions du narrateur.



RESEARCHGATE, [https://www.researchgate.net/figure/Niveaux-narratifs-bases-sur-l'ordonnement-de-Genette-2007\\_fig1\\_325900949](https://www.researchgate.net/figure/Niveaux-narratifs-bases-sur-l'ordonnement-de-Genette-2007_fig1_325900949), page consultée le 22 août 2021.

## 4.3 Les fonctions du narrateur

Au niveau intradiégétique, par le simple fait de raconter, le narrateur assume deux fonctions :

- la *fonction narrative* : il raconte une histoire ;
- et la *fonction de régie* ou *fonction de contrôle* : il organise le récit dans lequel il insère et alterne narration, description, paroles des personnages, *etc.*

Mais il peut également intervenir plus directement au niveau extradiegétique :

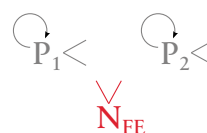
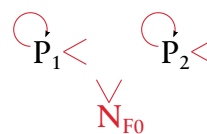
- par la *fonction communicative* : il s'adresse au narrataire pour agir sur lui ou maintenir le contact ;
- par la *fonction métanarrative* : il s'agit d'une fonction de régie explicite qui consiste à commenter le texte en signalant son organisation interne, souligner les articulations, les connecteurs, bref, le fonctionnement du récit, *etc.* ;
- par la *fonction testimoniale* : centrée sur l'attestation, elle manifeste le degré de certitude ou de distance qu'entretient le narrateur vis-à-vis de l'histoire qu'il raconte ;
- par la *fonction modalisante* : centrée sur l'émotion, elle manifeste les sentiments que l'histoire ou sa narration suscite chez le narrateur ;
- par la *fonction évaluative* : centrée sur les valeurs, elle manifeste le jugement que le narrateur porte sur l'histoire, les personnages ou le récit ;
- par la *fonction explicative* : le narrateur interrompt le cours de l'histoire pour donner au narrataire les informations jugées nécessaires pour comprendre ce qui va se passer ;
- ou par la *fonction généralisante* ou *fonction idéologique* : cette dernière manifeste le rapport au monde du narrateur. Interrompant ainsi le cours de l'histoire et située dans des passages plus généraux, plus abstraits, plus didactiques, elle prend souvent la forme de maximes proposant des jugements sur la société, les hommes, les femmes, *etc.*

#### 4.4 La perspective narrative ou focalisation

La narration implique la présence d'un narrateur, ce dernier impliquant à son tour un point de vue ou perspective narrative. On parle de *focalisation* en référence au cinéma où le choix de la focale est également très important.

On parle :

- de *focalisation omnisciente* ou de *focalisation zéro* (Narrateur > Personnage) pour décrire une absence de focalisation lorsqu'il n'y a aucune « restriction de champ » ; la perception est illimitée ; le narrateur peut ainsi être comparé à Dieu, puisqu'il connaît le passé, le présent et l'avenir, mais encore les pensées et les émotions de chacun de ses personnages ;
- de *focalisation interne* (Narrateur = Personnage) lorsque le narrateur se confond avec le personnage ; il n'est donc pas décrit de l'extérieur et ses pensées ou ses perceptions ne sont pas analysées par le narrateur ; le lecteur perçoit le monde à travers le filtre de la conscience du personnage. Les perceptions et les pensées de ce dernier comprennent ainsi des traces de sa subjectivité ou de sa sensibilité ; on relève souvent des verbes de perception (vue principalement, mais également ouïe, toucher, *etc.*), des éléments qui facilitent le regard (comme une fenêtre) et des repères spatiaux (à droite, en face, *etc.*) ; ce procédé est fréquemment utilisé au cinéma ou dans certains jeux vidéos, on parle alors de caméra subjective ;
- de *focalisation externe* (Narrateur < Personnage) lorsque le personnage agit sans que le lecteur ne connaisse jamais, ni ses pensées ou ses sentiments, ni son vécu ; le lecteur n'est qu'un témoin qui assiste à la scène à distance. Ses perceptions sont exclusivement auditives ou visuelles et au présent.



### 5 L'incipit

Le terme « incipit » vient du verbe latin *incipere*, « commencer » et désigne en littérature le premier vers d'un poème ou le début (premières phrases, premiers paragraphes) d'un texte narratif.

#### 5.1 Fonctions

L'incipit remplit plusieurs fonctions :

- l'incipit *établit un pacte de lecture* avec le lecteur. Il indique au lecteur le code qu'il doit utiliser et les attentes qu'il peut nourrir dans le cadre de sa lecture à travers un contrat de genre. En effet, l'incipit laisse apercevoir le genre (roman, nouvelle, conte, *etc.*) et le sous-genre du texte narratif (roman épistolaire, nouvelle fantastique, conte philosophique, *etc.*), les choix de narration (point de vue, fonctions du narrateur, vocabulaire, registre de langue, *etc.*), le style de l'auteur, *etc.* ;
- l'incipit doit amener le lecteur à quitter le monde dans lequel le lecteur vit pour pénétrer dans l'univers de la fiction narrative. Pour ce faire, il *crée un monde fictif* en donnant des informations sur le contexte, c'est-à-dire le lieu et le temps, ainsi que sur les personnages (fonction informative) et l'intrigue (fonction dramatique). Des descriptions intégrées à la narration permettent de répondre aux différentes questions : « Qui ? », « Quoi ? », « Où ? », « Quand ? », « Comment ? », « Combien ? » et « Pourquoi ? » ;
- l'incipit doit *accrocher et séduire le lecteur*. L'attention et la curiosité du lecteur doivent être stimulées par l'imprévisibilité du récit, l'originalité du style, l'adresse directe au lecteur, la confrontation de celui-ci à une énigme ou l'entrée d'emblée dans l'intrigue ;

## 5.2 Typologie

On distingue quatre formes d'incipit :

- *l'incipit statique* décrit avec une très grande précision le décor de l'histoire, les personnages, mais aussi le contexte historique, social, politique et économique de l'action. La multitude de détails suspend l'action et met le lecteur en état d'attente. Il est très fréquent dans les romans réalistes du XIX<sup>e</sup> siècle ;
- *l'incipit progressif* prodigue, au fur et à mesure du développement de l'action, les informations attendues par le lecteur. Ses attentes sont comblées progressivement ;
- *l'incipit suspensif* donne peu ou pas d'informations, tout en repoussant également le début de l'action. Son objectif est principalement de dérouter le lecteur.
- *l'incipit dynamique* ou *in medias res* jette le lecteur dans une histoire qui a déjà commencé, sans explication préalable sur la situation, les personnages, le lieu et le moment de l'action. Héritée du genre épique, cette technique est surtout utilisée dans les romans du XX<sup>e</sup> siècle.

	Dramatisation retardée	Dramatisation immédiate
Saturation informative	Incipit statique	Incipit progressif
Raréfaction informative	Incipit suspensif	Incipit dynamique

## 6 L'explicit

Le terme « explicit » vient de l'ancien français *explicit liber* (du latin *explicitus est liber*), « le livre est déployé, se termine », utilisé traditionnellement dans la formule finale des manuscrits au Moyen Âge. Il désigne en littérature la fin (dernières phrases, derniers paragraphes) d'un texte narratif. Pour désigner le dernier vers d'un sonnet ou la dernière phrase d'une nouvelle, on parle de chute.

### 6.1 Fonctions

Alors que l'incipit, qui marque l'entrée dans un texte et la magie de la rencontre, appartient à l'auteur, l'explicit appartient au lecteur. Au-delà de cet horizon, le lecteur retrouve le monde du hors-texte. La fin d'un texte se prolonge sur ainsi par-delà du silence final du récit. Elle constitue ainsi indéniablement un temps fort d'un texte narratif.

L'explicit remplit plusieurs fonctions :

- *l'explicit dramatique* met un terme à l'intrigue (dénouement et situation finale) à travers un événement positif ou négatif (la mort d'un personnage, un départ, un mariage, une révélation, *etc.*) qui clôt la destinée du héros et met un point final au récit ;
- *l'explicit à valeur morale ou philosophique* fournit un bilan moral ou une leçon de philosophie tirée de l'action vécue par le personnage (cf. apologues) ;
- *l'explicit sans conclusion* invite le lecteur à conclure lui-même (l'absence de fin précise ou de morale incite le lecteur à la réflexion, l'impagination ou l'introspection).

Certains explicits constituent :

- un épilogue : on explique l'avenir du personnage qui n'a pas totalement achevé son action dans l'idée que toute fin à la fois termine ce qui précède et précède ce qui va suivre (très utilisé dans les séries) ;
- un *desinit in piscem*, une « fin en queue de poisson » : on termine de manière artificielle et brutale ;
- une épanadiplose, de *ἐπί* (*epí*), « sur », *ἀνά* (*aná*), « de nouveau », *διπλόος* (*díplōos*), « double » et *-σις*, (*-sís*), « action de », autrement dit « redoublement à la suite » : figure de narration qui consiste en la reprise d'une scène initiale ou d'un motif initial (dans l'incipit) à la fin de l'intrigue. Cette figure suggère une fermeture du récit sur lui-même et confère à l'intrigue une dimension circulaire.

La dernière page peut également comporter :

- une *mention indiquant que la lecture du livre est terminée* (« Fin ») ;
- une *dédicace* (Stendhal clôt *La Chartreuse de Parme* par « To the happy few ») ;
- un *lieu* et une *date*, réels ou fictifs (Boris Vian termine *L'Écume des jours* par « Memphis, 8 mars 1946. Davenport, 10 mars 1946. ») ;
- un *colophon*, pouvant rappeler le titre et l'auteur du livre, montrer la devise ou un symbole graphique de l'imprimeur (*Pantagruel* de François Rabelais se termine par « Fin des cronicques de Pantagruel, Roy des Dipsodes, restituez à leur naturel, avec ses faitcz et prouesses espoventables composez par feu M. ALCOFRIBAS, abstrac-teur de quinte essence. »).

## 7 Les genres littéraires narratifs

- 7.1 Le roman (courtois, historique, d'aventure, d'apprentissage, noir, policier, d'es-pionnage, fantastique, de science-fiction, de fantasy, d'horreur, *etc.*)
- 7.2 La biographie (autobiographie, autofiction, mémoires, confessions)
- 7.3 La nouvelle
- 7.4 Le conte
- 7.5 La fable
- 7.6 L'épopée (chanson de geste)
- 7.7 Le roman épistolaire
- 7.8 Le journal intime
- 7.9 Le témoignage (entretien, reportage)